

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

**DELIBERATION N° 2017-83**

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Votants : 15

Procuration : 0

**REÇU LE :**

**- 7 NOV. 2017**

**PREFECTURE FOIX**

**L'an deux mille dix-sept, le 23 OCTOBRE à 20 h**, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 19/10/2017**

**Date d'affichage : 19/10/2017**

**Présents** : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Camille HAUMONT, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, M-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

**Absents excusés (0).**

**Procuration (0)**

**La séance est ouverte à 20 H**

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.*

*Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. Madame Eva BIETH est désignée pour remplir cette fonction.*

**Objet : MODIFICATION DE L'ALINEA CONCERNANT LE COMITE REDACTIONNEL  
DU SITE INTERNET DE LA DELIBERATION N° 2016-59 ET CONSTITUTION D'UN  
NOUVEAU COMITE DE REDACTION**

Mr le Maire expose que :

la délibération n°2016-59 en date du 24 juin 2016, prise par l'ancienne municipalité, acte la création d'un site internet pour la commune et désigne le nom des personnes composant le comité rédactionnel.

Ces membres ne faisant plus partie du conseil municipal, il convient aujourd'hui de modifier l'alinéa relatif aux personnes membres du comité rédactionnel et de désigner un nouveau comité rédactionnel pour le site internet.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de désigner comme membres rédactionnels les membres de la commission « communication », désignés lors du Conseil Municipal du 06 octobre 2017 par la délibération N°2017-79.

**Le Conseil APPROUVE A L'UNANIMITE :**

- **La modification de l'alinéa relatif à la désignation des membres du comité rédactionnel de la délibération N°2016-59 du 24 juin 2016,**
- **la liste des membres composants le comité rédactionnel du futur site internet, à savoir :**

**Mr Thierry TORRES, Mr Kevin CARBONNE, Mr Antoine DOMANEC, Mr Didier MAURY, MR Michel ANDOLFO, Mme Eva BIETH, Mme Camille HAUMONT, Mme Marie-Cécile RIVIERE.**

A Serres Sur Arget, le 30 octobre 2017

**REÇU LE :**  
**- 7 NOV. 2017**  
**PREFECTURE FOIX**

Le Maire,  
Alain GARNIER



Reçu en Préfecture le : ...../...../.....

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du 30/10/2017